



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

immigration clandestine

Question écrite n° 102989

Texte de la question

M. Patrick Braouezec alerte M. le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration sur l'arrivée en France de nombreux tunisiens, après leur passage par l'île de Lampedusa. Lors de son intervention du 27 février dernier, le Président de la République s'inquiétait de cette immigration massive, sans oublier les propos d'une députée de la majorité qui proposait que ces personnes soient renvoyées par bateau en direction de leur pays. Depuis cette date, on assiste, entre autres au sud de la France, à la multiplication des contrôles, à de nombreuses arrestations et à l'enfermement des migrants. En conclusion, il aimerait savoir ce que le Gouvernement compte faire pour qu'il soit mis fin à cette politique discriminatoire qui porte atteinte aux droits fondamentaux de la personne et qui est en violation des obligations internationales de la France qui se doit de favoriser l'accueil des personnes demandant asile.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Braouezec](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (2^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 102989

Rubrique : Étrangers

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer, collectivités territoriales et immigration

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 mars 2011, page 2645

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)